

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2012
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
ÉPREUVE ÉCRITE DE SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE

Ce dossier comporte des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs. Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats.

DOSSIER 1 – ANALYSE DE LA TRÉSORERIE AVANT INVESTISSEMENT

1. Rappeler l'intérêt de la démarche budgétaire pour une entreprise.

La démarche budgétaire pour une organisation consiste à établir des budgets pour l'ensemble de ses recettes et dépenses futures, avec comme finalité l'établissement du budget de trésorerie qui lui permet d'évaluer l'évolution de la trésorerie sur les mois à venir, et de rechercher éventuellement des financements pour garder un solde positif à cette trésorerie, voire choisir des placements si la trésorerie est excédentaire pendant plusieurs mois.

2. En vous fondant sur les données du trimestre figurant en annexe 3, définir les modalités de règlement des clients.

Ventes de janvier TTC = 48 587,50
 Payables en janvier = $36\,440,63 / 48\,587,50 = 75 \%$
 Payables en février = $12\,146,87 / 48\,587,50 = 25 \%$

On vérifie que :

Ventes de février TTC = 53 820
 Payables en février = $40\,365 / 53\,820 = 75 \%$
 Payables en mars = $13\,455 / 53\,820 = 25 \%$

3. À partir des annexes 1, 2 et 3, et de l'annexe A (à rendre avec la copie), compléter les budgets des décaissements et de trésorerie, en apportant les justifications nécessaires sur votre copie.

Eléments	Janvier	Février	Mars
Fournisseurs au bilan	3 562,50	10 687,50	
Achats janvier		4 840,21	14 520,64
Achats février			5 038,15
Salaires	5 720,00	5 720,00	5 720,00
Charges sociales	1 980,00	2 060,00	2 060,00
TVA (après arrondi des calculs)	254,00	4 790,00	5 517,00
Emprunt	5 450,00	5 450,00	5 450,00
Totaux	16 966,50	33 547,71	38 305,79

Calculs :

On acceptera la TVA avec et sans les arrondis

- 3 562,50 = 14 250,00 * 25 %
- 4 840,21 = 19 360,85 * 25 %
- 1 980 (annexe 2) / 2 060 (annexe 1)
- 254 (annexe 2) / 4 790 (annexe 3)

Budget de trésorerie

Eléments	Janvier	Février	Mars
Trésorerie initiale	54 050,20	82 469,33	101 433,49
Encaissements	45 385,63	52 511,87	52 026,00
Décaissements	16 966,50	33 547,71	38 305,79
Trésorerie finale	82 469,33	101 433,49	115 153,70

Trésorerie finale = trésorerie initiale + encaissements – décaissements

4. Présenter à M. Wairiot la situation de l'entreprise en termes de trésorerie à la fin de ce premier trimestre 2011. Indiquer si l'agrandissement souhaité par le responsable est envisageable ainsi que les différentes solutions de financement complémentaires en cas d'insuffisance de trésorerie.

Le montant de l'investissement prévu est de 105 000 pour le bâtiment et 46 000 pour la cabine soit 151 000 euros. La trésorerie prévue en cette fin du mois de mars 2011 s'élève à environ 115 000 euros. L'autofinancement seul n'est pas envisageable ici. L'entreprise doit trouver d'autres sources de financement, par exemple l'emprunt.

DOSSIER 2 – TRAITEMENT COMPTABLE DES INVESTISSEMENTS

1. Enregistrer les factures présentées dans l'annexe 4.

26/06/2011			
601	Achat de matières premières	10 278,90	
44566	TVA déductible sur biens et services	2 014,66	
4091	Fournisseur, avances et acomptes versés		1 000,00
512	Banque		11 293,56
	Facture FV45FR4		

15/07/2011			
2131	Construction – structure	90 000,00	
2132	Construction – toiture	30 000,00	
44562	TVA déductible sur immobilisations	23 520,00	
40401	Fournisseur NORPAC		143 720,00
	Facture FV8954		

25/07/2011			
215	Matériel et outillage industriel	48 450,00	
44562	TVA déductible sur immobilisations	9 496,20	
238	Avances et acomptes versés sur cde d'immo		2 000,00
	Fournisseur EUROPA		
40402	Facture HDFRT25		55 946,20

2. L'entreprise doit comptabiliser en fin d'exercice les dotations aux amortissements de ses immobilisations :

a. définir la notion d'amortissement ;

L'amortissement est la répartition systématique de la valeur amortissable d'un actif selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de son utilisation probable.

b. citer et définir le principe comptable qui oblige les entreprises à enregistrer des amortissements.

Accepter principe de prudence (conforme au programme de CFE), principe d'indépendance des exercices, principe d'image fidèle.

Art 120-3. – La comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entité.

3. Présenter le tableau d'amortissement correspondant à l'acquisition de la cabine de peinture (annexe B à rendre avec la copie). Vous détaillerez les calculs sur la copie.

Cabine de peinture autonome				
Coût d'acquisition	48 450 euros	Durée d'utilisation : 5 ans		
Date d'acquisition	25/07/2011	Mode d'amortissement : linéaire		
Date de mise en service :	05/08/2011	Valeur de reprise : 12 000 euros		
Exercice	Base amortissable	Annuités d'amortissements	Amortissements cumulés	Valeurs nettes comptables
2011	36 450,00 (1)	2 936,25 (2)	2 936,25	45 513,75 (3)
2012	36 450,00	7 290,00	10 226,25	38 233,75
2013	36 450,00	7 290,00	17 516,25	30 933,75
2014	36 450,00	7 290,00	24 806,25	23 643,75
2015	36 450,00	7 290,00	32 096,25	16 353,75
2016	36 450,00	4 353,75	36 450,00	12 000,00

(1) $48\ 450 - 12\ 000 = 36\ 450$

(2) $36\ 450 * 0,20 * 145 / 360$ ($25 + 4 * 30 = 145$ jours)

(3) $48\ 450 - 2\ 936,25$

4. Calculer le montant des dotations aux amortissements nécessaires au 31 décembre 2011.

Bâtiment-structure = $(90\ 000 * (15 + 5 * 30) / 360) / 25 = 1\ 650$

Bâtiment-toiture = $(30\ 000 * (15 + 5 * 30) / 360) / 10 = 1\ 375$

Cabine de peinture (matériel et outillage) = 2 936,25

Total = 5 961,25

5. Enregistrer les dotations aux amortissements au journal

31/12/2011			
68111	Dotations aux amort des immo corporelles	5 961,25	
28131	Amort Construction – structure		1 650,00
28132	Amort Construction – toiture		1 375,00
2815	Amort Matériel et outillage industriel		2 936,25
	Dotations annuelles		

6. Préciser les incidences sur le bilan et le compte de résultat de la comptabilisation de la dotation aux amortissements. Amortissements

Sur le bilan : le montant des amortissements vient en diminution du coût d'achat des immobilisations pour en déterminer la valeur nette.

Sur le compte de résultat : le montant des dotations de l'année constitue une charge calculée, et à ce titre viendra diminuer le résultat de l'exercice.

DOSSIER 3 – GESTION DE LA PAYE

1. Compléter l'algorithme de détermination de la prime d'ancienneté d'un salarié en fonction de son ancienneté (annexe C à rendre avec la copie).

Nom de l'algorithme : détermination de la prime d'ancienneté d'un salarié

Constantes :

P1 (réel) \leftarrow 90 €

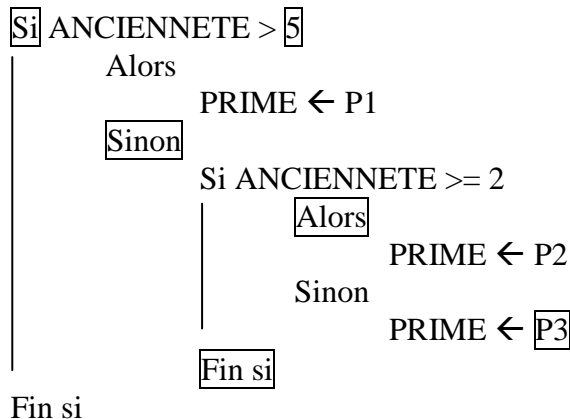
P2 (réel) \leftarrow 40 €

P3 (réel) \leftarrow 0 €

Début

Lire NOM

LIRE ANCIENNETE



Fin si

Ecrire NOM

Ecrire PRIME

Fin

2. Quelle est la structure de raisonnement de cet algorithme.

La structure est alternative : choix entre 2 solutions possibles (si, sinon, fin si)

3. Qualifier les informations (saisies, paramétrées ou calculées) contenues dans les cellules : D6, C11 et B12. Justifiez vos réponses

D6 : information saisie car le nombre d'HS peut varier chaque mois

C11 : information paramétrée car les taux de cotisation sont constants mais doivent être actualisés une fois par an

B12 : information calculée car résulte d'un calcul.

4. Ecrire les formules de calcul saisies en B12 et en D18.

B12=SI(G7>D4;D4;G7)

D18=G7-D17

5. Quel est le coût total du salarié Denis PASCAL au mois de juin pour l'entreprise ?

= salaire brut + cotisations patronales = 3 076,92 + 1 161,44 = 4 238,36

Ou salaire net + cotisations patronales et salariales = 2 428,70+648,22+ 1 161,44= 4 238,36

6. Quel est le montant à verser aux organismes sociaux pour le mois de juin pour ce salarié ?

Cotisations patronales et salariales = 648,22+ 1 161,44 = 1 809,66

DOSSIER 4 –COÛT DE REVIENT D'UN PRODUIT

1. Quels sont les objectifs de la comptabilité de gestion ?

La comptabilité de gestion est conçue et organisée en vue de fournir à la direction de l'entreprise, des éléments d'information de nature à éclairer les prises de décisions. Elle est un complément de la comptabilité financière.

Elle permet de :

- calculer et surveiller l'évolution des coûts ;
- fixer les prix de vente ;
- calculer les résultats par produits et par activité ;
- surveiller l'impact des variations des prix des éléments (matières, MO...).

2. Définir ce qu'est une unité d'œuvre.

Une unité d'œuvre (UO) est une unité de mesure de l'activité d'un centre d'analyse : elle permet en comptabilité de gestion de répartir des charges indirectes en fonction de critères tel que le volume d'heures utilisé, le volume de chiffres d'affaires, le nombre de salariés... pour les imputer par la suite dans le calcul de coût de revient d'un bien ou d'un service.

3. Est-il judicieux d'avoir choisi comme unité d'œuvre l'heure de main d'œuvre pour l'atelier peinture ? Justifier votre réponse et proposer une autre unité d'œuvre.

L'activité de l'atelier « Peinture » repose sur l'utilisation d'une cabine de peinture automatisée : le facteur de production prépondérant est le facteur capital. Il est plus judicieux d'utiliser comme unité d'œuvre : l'heure machine ou le nombre de litres de peinture consommés plutôt que l'heure de main d'œuvre directe.

4. Déterminer le coût de production des ailes (annexe C à rendre avec la copie).

Eléments	AILES		
	Q	PU	Montant
<u>CHARGES DIRECTES</u>			
Consommation de résine	1 000	11,29	11 290
Consommation de la fibre	1 400	32,23	45 122
Consommation de la peinture	800	94,29	75 432
MOD Moulage	220	18,00	3 960
MOD peinture	80	16,00	1 280
MOD finition	100	20,00	2 000
<u>CHARGES INDIRECTES</u>			
Centre Moulage	220	8	1 760
Centre Peinture	80	15	1 200
Centre Finition	400	10	4 000
Coût de production des produits fabriqués	400	365,11	146 044

5. Déterminer le coût de revient des ailes (annexe D à rendre avec la copie).

Eléments	AILES		
	Qt	PU	Montant
<u>CHARGES DIRECTES</u> Coût de production des produits vendus	400	365,11	146 044
<u>CHARGES INDIRECTES</u> Centre distribution	400	12,00	4 800
Coût de revient des produits vendus	400	377,11	150 844

6. Le prix de vente HT a été fixé à 502,81 euros. Quel est le résultat unitaire réalisé ?

Résultat = $502,81 - 377,11 = 125,70$ euros

7. M. Wairiot souhaite réaliser une marge de 40 % sur la vente de ce produit. Que pouvez-vous lui conseiller ?

Le pourcentage actuel de la marge est égal à : $125,70/502,81 = 0,25$ soit 25%

Il est inférieur à celui souhaité par le dirigeant.

Solutions possibles :

- augmenter le prix de vente, mais en tenant compte des prix proposés par la concurrence,
- diminuer les coûts en négociant les prix d'achat auprès des fournisseurs....